

Lyon, vendredi 17 avril 2020

COMMUNIQUÉ

Une importante campagne de dépistage en cours dans les établissements médico-sociaux du Rhône

Lundi 6 avril, le ministre des solidarités et de la santé a annoncé l'intensification des tests de dépistage du COVID-19 auprès des publics vulnérables et des soignants travaillant dans les établissements hébergeant ces publics. De manière prioritaire, la campagne de dépistage se déploie au sein des Etablissements d'hébergements pour personnes âgées dépendantes, particulièrement touchés par l'épidémie.

52 EHPAD sont concernés dans le département du Rhône (hors métropole de Lyon).

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, avec l'appui du Conseil départemental du Rhône, a élaboré une stratégie qui vise à planifier et à déployer les dépistages dans les établissements en prenant en compte les situations épidémiques des EHPAD, les capacités de réalisation des laboratoires et des équipes professionnelles ainsi que les organisations et coopérations déjà en place.

Dès le 11 avril, cette campagne a pu concrètement débuter au sein des établissements ciblés avec le concours des équipes médicales des établissements, des laboratoires et des professionnels des établissements, appuyés si nécessaires par les équipes mobiles d'hygiène hospitalière.

Une priorisation élaborée conjointement entre le Conseil départemental et l'ARS

Depuis le 10 avril, début de la campagne, **13 établissements médico-sociaux** bénéficient d'ici ce week-end de ces dépistages auprès de leurs résidents et des personnels : *L'Alouette* à Villie-Morgon, *Château du Loup* à Arnas, *Courajod* à Blacé, Les résidences *Montaigu*, *Pierre de Beaujeu* et le Foyer *Claude Monnet* à Villefranche sur Saône, *La Clairière* à Tarare, le foyer *La résidence de l'Yzeron* à Yzeron, les Ehpads des centres hospitaliers de *Tarare-Grandris* à Grandris, du *Beaujolois vert* à Cours-la-Ville, de *Belleville* à Belleville en Beaujolais.

En outre, à la demande du Président du Conseil départemental, Christophe Guilloteau et avec l'accord du Directeur général de l'ARS, le D^r Grall, les EHPAD *Les Aurélias* et *Jean Villard* situés Pollionnay ont été intégrés dans cette programmation initiale en tout premier lieu.

Dès la semaine prochaine, ce seront au minimum **12 autres établissements** du Rhône qui pourront bénéficier des dépistages.

Une réelle solidarité sur tout le territoire

L'ARS et le Conseil départemental souhaitent saluer l'implication majeure des équipes médicales et des laboratoires qui prélèvent et qui analysent quotidiennement, ainsi que les équipes des pompiers du Rhône qui viennent en renfort dans certains établissements pour assurer les prélèvements planifiés.

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes reste très attentive quant aux besoins exprimés par les établissements notamment en matière de ressources humaines. Elle rappelle l'existence de la plateforme renforts-covid.fr qui permet de mettre en relation des volontaires avec des établissements demandeurs.

Contacts presse

ARS Auvergne-Rhône-Alpes
Service presse
04 27 86 55 55
ars-ara-presse@ars.sante.fr

Département du Rhône
Direction de la Communication et du Protocole – Service presse
Olivia HAMELIN : 04 72 61 78 39
olivia.hamelin@rhone.fr